# **EXTRAIT DU REGISTE DU CONSEIL MUNICIPAL DE COM**

Envoyé en préfecture le 15/03/2024 Reçu en préfecture le 15/03/2024 Publié le ID: 064-216403501-20240312-20240007

20240007

L'an deux mille vingt quatre, le douze mars, le Conseil Municipal de Louhossoa. régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Jean Pierre HARRIET

Séance du

NOMBRES DE MEMBRES					
n exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés			
15	13	13			
		Pour:	13		
		Contre :	0		

Contre: Abstentions: 0 Etaient présents :

DUCLOS Bernadette, HARRIET Jean Pierre, HIRIART Alain, IRIART BONNECAZE Carole, LARRALDE Ximun, MEMBREDE Mathieu, MONGABURE Vincent, OTHABURU Sébastien, ROUX Christine, SAINT ESTEBEN Marie, SAINT PIERRE Marie Claire, URRUTY Chantal, VALLET Christophe

# Procuration(s):

HAPETTE Maylis à ROUX Christine

### Etai(en)t absent(s):

Date de la convocation		
04 mars 2024		
04 mars 2024	_	

Etai(en)t excusé(s):

HAPETTE Maylis, SAPPARRART Bertrand,

Date d'affichage	
04 mars 2024	

Acte rendu exécutoire après dépôt A(Ont) été nommé(es) secrétaire(s) de séance : en Préfecture le

**IRIART BONNECAZE Carole** 

13 mars 2024		
et publication du		
13 mars 2024		

### **EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2023**

expose aux membres que le compte de gestion est établi par à la clôture de l'exercice.

le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis en même temps que le compte administratif.

#### Après en avoir délibéré,

Vote le compte de gestion 2023, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé Le Maire, et le(s) secrétaire(s) de séance. Pour extrait certifié conforme. Fait à Louhossoa

Le Maire, HARRIET Jean Pierre

le(s) secrétaire(s) de séance

